③ **Ecrire** l'*oral* ou **lire** l'*écrit* ?

• Même après qu'elle eut dépouillé tout caractère magique, l'écriture est restée auréolée de crainte et de respect. Et les hommes ont gardé la superstition du texte écrit. La religion et le droit ont utilisé ce sentiment pour imposer à nos cerveaux la formule écrite qui ne varie plus et la lettre qui fait fi de l'esprit. Nous répétons encore : « C'est écrit », ou : « C'était écrit », comme si nous partagions la mentalité orientale qui se représente la destinée des hommes inscrite sur un grand livre dont chaque jour vient tourner la page. L'importance du texte écrit est d'ailleurs toute naturelle. L'écrit subsiste alors que la parole s'est envolée. Le mot sorti de la barrière des dents, s'il est saisi par l'écriture, reste à jamais fixé comme une pièce à conviction ; et l'on est après cela condamné « sur son écrit ». L'écriture, qui n'est plus un lien magique, est restée un lien.

Ainsi l'usage est d'accord avec la tradition pour appuyer l'opposition de la langue écrite et de la langue parlée. A vrai dire, elles ne se confondent jamais. C'est une erreur de croire qu'un texte écrit puisse être l'exacte représentation de la parole. Contrairement à l'opinion de bien des gens, on n'écrit jamais comme l'on parle ; on écrit (ou l'on cherche à écrire) comme les autres écrivent. Les personnes les moins cultivées, dès qu'elles mettent la main à la plume, ont le sentiment qu'elles usent d'un certain langage, qui n'est pas le même que le langage parlé, qui a ses règles et ses usages comme il a sa destination et son importance propres (). Ce sentiment est justifié.

La langue écrite est l'expression la plus caractéristique des langues communes. Et la langue commune est par définition en conflit avec la langue parlée ; celle-ci, cédant aux actions individuelles, tend sans cesse à s'écarter de la norme idéale que représente la langue commune. La langue écrite est par suite exposée aux coups de la langue parlée, car c'est sur l'écriture que la langue commune appuie le mieux sa résistance. D'autre part, l'écriture sert aussi d'expression à bien des langues spéciales. Il y a même des langues spéciales qui n'existent que sous forme écrite. A cet égard encore, le désaccord est constant entre la parole et l'écriture.

Ce désaccord éclate dans la question de l'orthographe. Il n'est pas de peuple qui n'en souffre plus ou moins; mais on sait que le français, comme l'anglais, en est particulièrement affligé. La misère orthographique est chez nous considérée par certains comme une

calamité nationale (328). Il importe d'être fixé sur l'étendue de ce mal, sur les causes qui l'ont provoqué, et sur les remèdes qu'on y peut apporter.

Pour bien poser le problème, on doit se demander d'abord dans quelle mesure une orthographe est capable d'atténuer le désaccord entre la parole et l'écriture, jusqu'à quel point la graphie peut représenter la prononciation. Certaines orthographes doivent justement leurs complications au désir de renseigner le lecteur de la façon la plus précise sur la prononciation des mots. Ces complications sont souvent nées à l'étranger. Le soin avec lequel l'écriture note les sons est dû alors à l'extension de la langue chez des peuples qui ne la parlaient pas de naissance. Ainsi l'usage des accents sur les mots grecs s'est développé en Egypte, où le grec était parlé par des allogènes qui avaient besoin d'être fixés sur la place qu'occupait l'accent dans le mot. De même c'est en Ethiopie, où l'arabe s'était introduit, qu'on commença à vocaliser une écriture sémitique. Les premiers textes éthiopiens sont en écriture sabéenne, dépourvue de voyelles ; parmi les écritures sémitiques, l'écriture éthiopienne est la première qui ait pris soin d'indiquer les voyelles, chose indispensable à des gens peu habitués au système compliqué de la morphologie sémitique. C'était une amélioration véritable, qui faisait de l'écriture une image plus fidèle de la parole.

Et cependant jamais une orthographe n'a exactement reproduit le langage parlé. Imaginons une orthographe dite phonétique, enrichie de caractères variés, pourvue de signes diacritiques ; elle ne permettra jamais à quelqu'un qui n'aurait pas entendu parler la langue d'en réaliser parfaitement la prononciation. D'ordinaire, dans les traités de phonétique, la description des sons est faite non pas en partant de l'appareil vocal de l'homme, mais en partant d'une langue connue du lecteur. C'est tellement plus simple et plus précis. On dira que tel signe représente le th anglais doux ou le r parisien ou le ch allemand dur ; ou mieux encore que telle voyelle est l'a français de tel mot prononcé à la parisienne. Tant pis pour ceux qui n'ont jamais entendu parler un Anglais, un Allemand ou un Parisien.

Encore ce moyen ne suffit-il pas. Même aidé de correspondances précises avec des langues qu'il connaît, le lecteur ne pourra se rendre un compte exact des sons d'une langue nouvelle et réussir à les réaliser ; il lui faudra entendre lui-même parler cette langue. C'est que le langage parlé est tellement complexe qu'il y a toujours une foule de détails d'intensité, d'intonation, d'attaque articulatoire, que la graphie la plus parfaite ne peut pas noter.

L'idée d'une orthographe phonétique applicable à toutes les langues est chimérique, parce que le nombre des variétés de prononciation est trop considérable pour que la graphie n'en soit pas toujours approximative. Cela est bien visible dans les tentatives qui ont été faites en vue d'une notation uniforme des noms propres géographiques ; on s'est heurté à cette difficulté, que la graphie laisse toujours place à l'équivoque ([329]). Même pour établir un système de transcription applicable à toutes les langues qu'ils étudient, les linguistes éprouvent une grande misère ([33°]).

(328) Voir notamment : Arsène DARMESTETER, *La question de la réforme orthographique* (« Mémoires et documents scolaires » fasc. 73, Paris, 1888); F. BRUNOT, *La réforme de l'orthographe*, Paris 1905; L. HAVET, *La simplification de l'orthographe* (Revue bleue, 11 mars 1905); M. BRÉAL, *Un dernier mot sur l'orthographe* (*ibid.*); M. GRAMMONT, *La simplification de l'ortografe française* (Revue des langues romanes, nov. déc. 1906, p. 537 et s.). Un exposé complet de la question dans DUTENS, *Étude sur la simplification de l'orthographe*, Paris, 1906.

(329) Voir Chr. GARNIER, *Méthode de transcription rationnelle générale des noms géographiques s'appliquant à toutes les écritures usitées dans le monde*, Paris, 1899.

(330) K. BRUGMANN, *Indogermanische Forschungen*, VII, 167; H. HIRT, *Zur Transcriptionsmisere*, *ibid.*, XXI, 145; Chr. BARTHOLOMAE, *ibid.*, XXI, 366; J. WACKERNAGEL, *ibid.*, XXII, 310.

•

En fait, *on ne prononce que des* ***syllabes***,

2. *PHONÉT., PHONOL.* Unité phonétique fondamentale intermédiaire entre le phonème et le mot. *La syllabe n'a de valeur qu'en phonologie. Une suite de sons n'est linguistique que si elle est le support d'une idée* (SAUSS.1916, p. 144).*L'impression de « rythmé » peut être obtenue au moyen d'édifices sonores dont les briques sont les syllabes accentuées et atones (vers de Shakespeare); ou encore les syllabes longues et brèves (vers de Pindare)* (*Arts et litt.*, 1935, p. 50-7).V. *bref*[1] ex. 3.

♦ *Syllabe accentuée*, atone*, muette*; syllabe pénultième*, antépénultième*, désinentielle*.*

♦ *Syllabe ouverte* ou *libre*. ,,Celle qui se termine par une voyelle, ainsi les deux syllabes de *fini*`` (MAR. *Lex.* 1951).

♦ *Syllabe fermée* ou *entravée.* ,,Celle qui se termine par une consonne, ainsi les deux syllabes de *par-tir*`` (MAR. *Lex.* 1951).

Rem. Le critère de délimitation de la syllabe varie suivant les spécialistes. Il peut être fonctionnel: voyelle entourée de consonnes (Rousselot); acoustique: distance entre deux minima de sonorité (Jespersen); articulatoire: opposition de phonèmes implosif et explosif (Saussure); physiologique: tension croissante puis décroissante de l'appareil phonateur (Grammont, Fouché), intensité du souffle (Stetson, Straka).[1]

[1] CNRTL

Et de nombreuses langues s'écrivent traditionnellement ***en syllabes*** (hiragana, katakana japonais, cherokee (tsalagi), alphasyllabaires « abugida » brahmi, cri, objiwa, etc.

Une écriture syllabique : le tsalagi :

	a [a] ou [ə]	e [e] ou [ɛ]	i [i] ou [ɪ]	o [o] ou [ɔ]	u [u] ou [ʊ]	v [ə̃]
	Ꭰ a	Ꭱ e	Ꭲ i	Ꭳ o	Ꭴ u	Ꭵ v
g [g]	Ꭶ ga – Ꭷ ka	Ꭸ ge	Ꭹ gi	Ꭺ go	Ꭻ gu	Ꭼ gv
h [h]	Ꭽ ha	Ꭾ he	Ꭿ hi	Ꮀ ho	Ꮁ hu	Ꮂ hv
l [l]	Ꮃ la	Ꮄ le	Ꮅ li	Ꮆ lo	Ꮇ lu	Ꮈ lv
m [m]	Ꮉ ma	Ꮊ me	Ꮋ mi	Ꮌ mo	Ꮍ mu	
n [n]	Ꮎ na – Ꮏ hna – Ꮐ nah	Ꮑ ne	Ꮒ ni	Ꮓ no	Ꮔ nu	Ꮕ nv
qu [kw]	Ꮖ qua	Ꮗ que	Ꮘ qui	Ꮙ quo	Ꮚ quu	Ꮛ quv
s [s]	Ꮜ s – Ꮝ sa	Ꮞ se	Ꮟ si	Ꮠ so	Ꮡ su	Ꮢ sv
d / t [d] / [t]	Ꮣ da – Ꮤ ta	Ꮥ de – Ꮦ te	Ꮧ di – Ꮨ ti	Ꮩ do	Ꮪ du	Ꮫ dv
tl [tɬ]	Ꮬ dla – Ꮭ tla	Ꮮ tle	Ꮯ tli	Ꮰ tlo	Ꮱ tlu	Ꮲ tlv
ts [ʤ]	Ꮳ tsa	Ꮴ tse	Ꮵ tsi	Ꮶ tso	Ꮷ tsu	Ꮸ tsv
w [ɰ]	Ꮹ wa	Ꮺ we	Ꮻ wi	Ꮼ wo	Ꮽ wu	Ꮾ wv
y [j]	Ꮿ ya	Ᏸ ye	Ᏹ yi	Ᏺ yo	Ᏻ yu	Ᏼ yv

Exemple d'un texte en alphasyllabaire :

એક ડોશીમા ટ્રેનમાં મુસાફરી કરી રહ્યાં હતાં રસ્તામાં ટિકિટ ચેકર

ek ɖoʃiimaa ʈrenmaa~ musaap^{h}arii karii rahyaa~ hataa~ rastaamaa~ ʈikiʈ cekar

ટિકિટ ચેક કરવા માટે આવ્યો અને કહ્યું : *ડોશીમા, તમારી ટિકિટ બતાવો .*

ʈikiʈ cek karvaa maaʈe aavyo ane kahayu~ : *ɖoʃiimaa, tamaarii ʈikiʈ bataavo*

Chaque «consonne» est accompagnée d'un «signe-voyelle» : une consonne sans signe voyelle est dite porter un a «*inhérent*» : ક : k(a) ; કિ : ki ; કી : kii ; કે : ke… મ : m(a) ; મિ : mi ; મી : mii ; મે : me… Les *voyelles-syllabes*: અ : a ; ઈ : i ; ઉ : u . Le ગુજરાતી (gujaraatii) utilise un **alphasyllabaire** du groupe des écritures Brahmi.

Il existe bien d'autres types:

des **abugidas** cri, objiwa, inuktitut (ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ) etc. dont une caractéristique est l'existence de signes-consonnes dont la voyelle liée est indiquée par « l'angle » formé par cette consonne et l'horizontale : la consonne « tourne » autour de son centre

Abugidas cri de James Bay et cri occidental

									Finals	
ᐁ		ᐃ	ᐄ	ᐅ	ᐆ	ᐊ	ᐋ		ᐪ	ᐫ
e		i	ii	u	uu	a	aa		u	h
	ᐁ	ᐃ	ᐄ	ᐅ	ᐆ	ᐊ		ᐋ		
	we	wi	wii	wu	wuu	wa		waa		
ᐯ	ᐯ	ᐱ	ᐲ	ᐳ	ᐴ	ᐸ	ᐹ	ᐹ	ᐸ	
pe	pwe	pi	pii	pu	puu	pa	paa	pwaa	p	
ᑌ	ᑌ	ᑎ	ᑏ	ᑐ	ᑑ	ᑕ	ᑖ	ᑖ	ᑦ	
te	twe	ti	tii	tu	tuu	ta	taa	twaa	t	
ᑫ	ᑫ	ᑭ	ᑮ	ᑯ	ᑰ	ᑲ	ᑳ	ᑳ	ᒃ	ᒄ
ke	kwe	ki	kii	ku	kuu	ka	kaa	kwaa	k	kw
ᒉ	ᒉ	ᒋ	ᒌ	ᒍ	ᒎ	ᒐ	ᒑ	ᒑ	ᒡ	
che	chwe	chi	chii	chu	chuu	cha	chaa	chwaa	ch	
ᒣ	ᒣ	ᒥ	ᒦ	ᒧ	ᒨ	ᒪ	ᒫ	ᒫ	ᒪ	ᒧ
me	mwe	mi	mii	mu	muu	ma	maa	mwaa	m	mw
ᓕ	ᓕ	ᓖ	ᓖ	ᓗ	ᓗ	ᓚ	ᓚ	ᓚ	ᓚ	
le	lwe	li	lii	lu	luu	la	laa	lwaa	l	
ᓇ	ᓇ	ᓂ	ᓂ	ᓄ	ᓄ	ᓇ	ᓇ	ᓇ	ᓇ	
ne	nwe	ni	nii	nu	nuu	na	naa	nwaa	n	
ᓴ	ᓴ	ᓯ	ᓯ	ᓱ	ᓱ	ᓴ	ᓴ	ᓴ	ᓴ	
se	swe	si	sii	su	suu	sa	saa	swaa	s	
ᔑ	ᔑ	ᔑ	ᔑ	ᔓ	ᔓ	ᔕ	ᔕ	ᔕ	ᔕ	
she	shwe	shi	shii	shu	shuu	sha	shaa	shwaa	sh	
ᔪ	ᔪ	ᔫ	ᔫ	ᔪ	ᔪ	ᔭ	ᔭ	ᔭ	ᔭ	
ye	ywe	yi	yii	yu	yuu	ya	yaa	ywaa	y	
ᓭ	ᓭ	ᓬ	ᓬ	ᓭ	ᓭ	ᓮ	ᓮ	ᓮ	ᓮ	
re	rwe	ri	rii	ru	ruu	ra	raa	rwaa	r	
ᐯ	ᐯ	ᐱ	ᐲ	ᐳ	ᐴ	ᐸ	ᐹ	ᐹ	ᐸ	
ve	vwe	vi	vii	vu	vuu	va	vaa	vwaa	v, f, ph	
ᑌ	ᑌ	ᑎ	ᑏ	ᑐ	ᑑ	ᑕ	ᑖ	ᑖ	ᑦ	
the	thwe	thi	thii	thu	thuu	tha	thaa	thwaa	th	

[2]

[2] http://www.eastcree.org/pdf/SpellingManual_CreeNorthern.pdf

Initial	Vowels							Final
	ê [1]	i	o	a	î	ô	â	
	ᐁ	ᐃ	ᐅ	ᐊ	ᐄ	ᐆ	ᐋ	
p	ᐯ	ᐱ	ᐳ	ᐸ	ᐲ	ᐴ	ᐹ	ᑊ
t	ᑌ	ᑎ	ᑐ	ᑕ	ᑏ	ᑑ	ᑖ	ᐟ
k	ᑫ	ᑭ	ᑯ	ᑲ	ᑮ	ᑰ	ᑳ	ᐠ
c	ᒉ	ᒋ	ᒍ	ᒐ	ᒌ	ᒎ	ᒑ	ᐨ
m	ᒣ	ᒥ	ᒧ	ᒪ	ᒦ	ᒨ	ᒫ	ᒼ
n	ᓀ	ᓂ	ᓄ	ᓇ	ᓃ	ᓅ	ᓈ	ᐣ
s	ᓭ	ᓯ	ᓱ	ᓴ	ᓰ	ᓲ	ᓵ	ᐢ
y	ᔦ	ᔨ	ᔪ	ᔭ	ᔩ	ᔫ	ᔮ	ᐩ (ᐝ) [2]
th [3]	ᖧ	ᖨ	ᖪ	ᖬ	ᖩ	ᖫ	ᖭ	ᙾ [4]
w [5]	ᐍ	ᐏ	ᐓ	ᐘ	ᐑ	ᐕ	ᐚ	ᐤ
h	ᐦᐁ	ᐦᐃ	ᐦᐅ	ᐦᐊ	ᐦᐄ	ᐦᐆ	ᐦᐋ	ᐦ
hk [6]								ᕽ
l [7]	ᓬ							
r [7]	ᕒ							

3

L'alphasyllabaire inuktitut (« *esquimau* »)

						• o
ᐃ	i	ᐅ	u	ᐊ	a	ᕼ
ᐱ	pi	ᐳ	pu	ᐸ	pa	ᑉ
ᑎ	ti	ᑐ	tu	ᑕ	ta	ᑦ
ᑭ	ki	ᑯ	ku	ᑲ	ka	ᒃ
ᒋ	gi	ᒍ	gu	ᒐ	ga	ᒡ
ᒥ	mi	ᒧ	mu	ᒪ	ma	ᒻ
ᓂ	ni	ᓄ	nu	ᓇ	na	ᓐ
ᓯ	si	ᓱ	su	ᓴ	sa	ᔅ
ᓕ	li	ᓗ	lu	ᓚ	la	ᓪ
ᔨ	ji	ᔪ	ju	ᔭ	ja	ᔾ
ᕕ	vi	ᕗ	vu	ᕙ	va	ᕝ
ᕆ	ri	ᕈ	ru	ᕋ	ra	ᕐ
ᕿ	qi	ᖁ	qu	ᖃ	qa	ᖅ
ᖏ	ngi	ᖑ	ngu	ᖓ	nga	ᖕ
ᖠ	&i	ᖢ	&u	ᖤ	&a	ᖦ
						ᓈᓐ Naanii Finals

4

[3] http://en.wikipedia.org/wiki/Western_Cree_syllabics
[4] http://www.nunavut.com/nunavut99/english/our.html

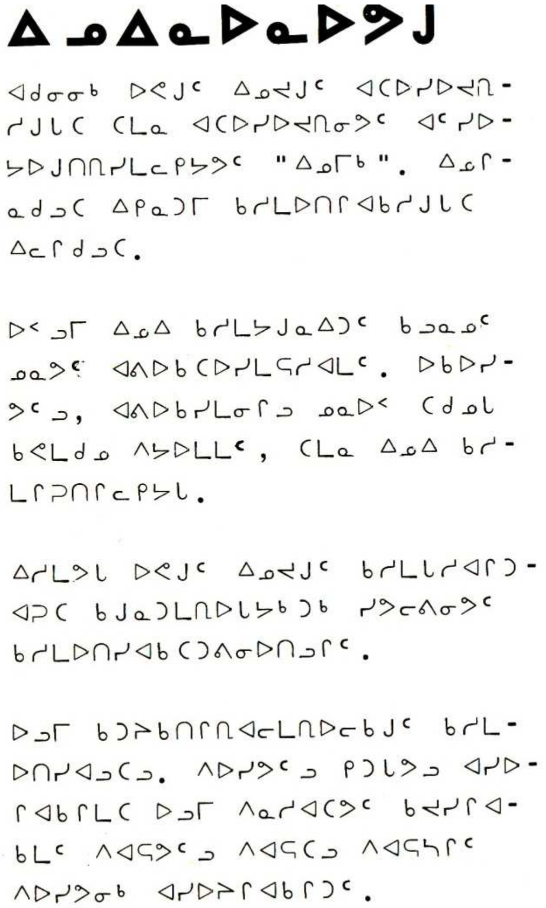

We are all Inuit

In the past we, the Inuit, have always considered ourselves as one, which is probably the reason behind our identification as Inuit, which simply means, the people, in the English language. In order to survive on the harsh land, we had to stick together as one united family.

Today there seems to be a split between the Inuit of the Arctic by regions. Different dialects and the political border lines, set by the government seem to have split the Inuit into different groups.

I feel it would be a great shame if we, the Inuit, were not united together as closely as we have in the past.

Today we need each other more then we ever have in the past. Our culture and the future of our children depend on what we do today so our children and our children's children will have a better and a fuller future ahead of them as an independent race.[5]

Le syllabaire tsalagi (« cherokee »)

Ꭰ a	Ꭱ e	Ꭲ i	Ꭳ o	Ꭴ u	Ꭵ v
Ꭶ ga Ꭷ ka	Ꭸ ge	Ꭹ gi	Ꭺ go	Ꭻ gu	Ꭼ gv
Ꭽ ha	Ꭾ he	Ꭿ hi	Ꮀ ho	Ꮁ hu	Ꮂ hv
Ꮃ la	Ꮄ le	Ꮅ li	Ꮆ lo	Ꮇ lu	Ꮈ lv
Ꮉ ma	Ꮊ me	Ꮋ mi	Ꮌ mo	Ꮍ mu	
Ꮎ na Ꮏ hna Ꮐ nah	Ꮑ ne	Ꮒ ni	Ꮓ no	Ꮔ nu	Ꮕ nv
Ꮖ qua	Ꮗ que	Ꮘ qui	Ꮙ quo	Ꮚ quu	Ꮛ quv
Ꮜ sa Ꮝ s	Ꮞ se	Ꮟ si	Ꮠ so	Ꮡ su	Ꮢ sv
Ꮣ da Ꮤ ta	Ꮥ de Ꮦ te	Ꮧ di Ꮨ ti	Ꮩ do	Ꮪ du	Ꮫ dv
Ꮬ dla Ꮭ tla	Ꮮ tle	Ꮯ tli	Ꮰ tlo	Ꮱ tlu	Ꮲ tlv
Ꮳ tsa	Ꮴ tse	Ꮵ tsi	Ꮶ tso	Ꮷ tsu	Ꮸ tsv
Ꮹ wa	Ꮺ we	Ꮻ wi	Ꮼ wo	Ꮽ wu	Ꮾ wv
Ꮿ ya	Ᏸ ye	Ᏹ yi	Ᏺ yo	Ᏻ yu	Ᏼ yv

[6]

[5] Taqralik, août-septembre 1974, 3rd edition , p.19
[6] http://www.simplyangel.com/tsalagi.htm

Ce sont des exemples d'écritures qui privilégient la syllabe soit en la signifiant « en bloc », soit en la décomposant en « bruit+son » (alphasyllabaires) : mais d'autres éléments interviennent dans l'écriture et la lecture des textes : nous considérons que ces cinq fragments sont ***le même texte*** !

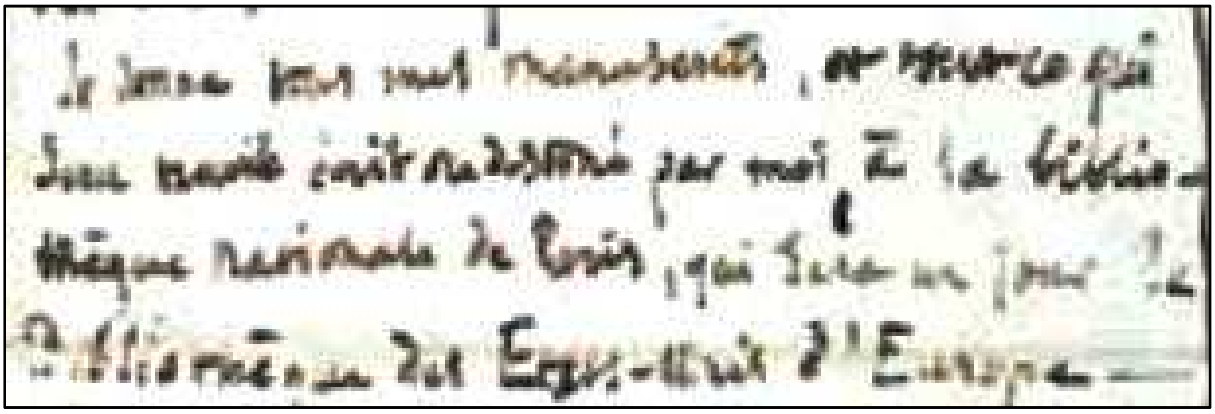

7

"Je donne tous mes manuscrits et tout ce qui sera trouvé écrit ou dessiné par moi à la bibliothèque nationale de Paris qui sera un jour la Bibliothèque des États-Unis d'Europe."

JE DONNE TOUS MES MANUSCRITS ET TOUT CE QUI SERA TROUVE ECRIT OU DESSINE PAR MOI A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE PARIS QUI SERA UN JOUR LA BIBLIOTHEQUE DES ÉTATS-UNIS D'EUROPE

« Je donne tous mes manuscrits et tout ce qui sera trouvé écrit ou dessiné par moi à la bibliothèque nationale de Paris qui sera un jour la Bibliothèque des États-Unis d'Europe »

Je donne tous mes manuſcrits et tout ce qui ſera trouvé écrit ou deſſiné par moi à la bibliothèque nationale de Paris qui ſera un jour la Bibliothèque des États-Unis d'Europe

Je donne tous mes manuſcrits et tout ce qui ſera trouvé écrit ou deſſiné par moi à la bibliothèque nationale de Paris qui ſera un jour la Bibliothèque des États-Unis d'Europe

[7] *codicille testamentaire daté du 31 août 1881*
(http://expositions.bnf.fr/hugo/arret/manuscrits.htm)